



CLAMART - ISSY

Querelle de nom autour de la future station du Grand Paris Express

ANNE-SOPHIE DAMECOUR | 09.06.2011, 07h00

Il s'est battu pour obtenir une station sur son territoire, multipliant les actions et fort d'une pétition signée par plus de 4 000 personnes. Et maintenant que le tracé du futur métro Grand Paris Express comporte bien une station avec une interconnexion à la gare SNCF de Clamart — elle n'était qu'« optionnelle » dans le projet présenté en janvier —, le maire PS de la ville, Philippe Kaltenbach, s'étrangle sur le nom provisoirement donné à cet arrêt, à savoir « Fort-d'Issy-Vanves-Clamart ». Techniquement, la future station sera construite à la croisée des trois communes (*voir infographie*). Mais pour le maire de Clamart, le fait de donner en premier le nom du futur quartier numérique d'Issy-les-Moulineaux, situé à quelques centaines de mètres de là, est un véritable affront. Pire, il accuse le maire [André Santini](#) (Nouveau Centre), qui est également président de la société du Grand Paris, de faire « prévaloir les intérêts des promoteurs immobiliers du chantier du fort d'Issy sur le bon sens ». « Les promoteurs, qui ont des difficultés pour vendre leurs logements à 7 000 € le mètre carré, disposeraient grâce à cette appellation d'un argument commercial de poids », estime le maire de Clamart. Sauf que, sur les 1 600 logements actuellement en cours de construction sur ce gigantesque terrain de 12 ha, il n'en reste plus que 50 à vendre. « L'argument ne tient absolument pas, souligne Christophe Provot, adjoint au maire d'Issy chargé de l'urbanisme. Nous nous sommes battus pendant un an, de comités de pilotage en réunions de concertation, pour obtenir cette gare. C'est une victoire pour les habitants des trois communes et cela dépasse largement les mandats des uns et des autres. »

Un avis partagé par Bernard Gauducheau, maire Nouveau Centre de Vanves. « Le nom est un détail, ce qui est important, c'est l'intérêt général », estime ce dernier, tout en ajoutant que « la pétition a été lancée par le maire de Clamart quelques semaines seulement avant que le tracé définitif ne soit dévoilé ». L'édile précise également que les études techniques sont en cours et que rien ne dit que la station sera sur le territoire de Clamart.

Philippe Kaltenbach, lui, n'entend pas en rester là : il a écrit au président du directoire de la Société du Grand Paris « pour qu'il revienne sur cette décision ubuesque », mais aussi au président de la République pour... demander la démission d'André Santini de son poste de la Société du Grand Paris.